UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DOUANIERS ET DES MOYENS

BEAUCOUP DE QUESTIONS, QUELQUES REPONSES MAIS PAS MAL DE FLOU....

Un groupe de travail relatif à la **répartition prévisionnelle des effectifs et des moyens** financiers supplémentaires accordés à la Douane pour la période 2016-2017, suite aux attentats du 13 novembre 2015, s'est tenu le 20 janvier, sous la présidence de la directrice générale, assistée de ses principaux collaborateurs.

L'USD-FO était représentée par Marie-Jeanne Catala et Emmanuel Fournigault

LES PRINCIPAUX POINTS

RECRUTEMENT : + 500 emplois sur 2 ans

- choix délibéré de recruter sur 2 années les 500 emplois réellement crées (après réfaction des suppressions programmées) par voie de concours externes et internes plutôt que d'abonder les promotions par voie d'examen professionnel ou liste d'aptitude, pour des raisons liées, notamment, à « *l'équilibre de la pyramide des âges* » mais aussi à la nécessité d'assurer un recrutement qui ne soit pas exclusivement ou trop massivement en catégorie B.

⇨ **L'USD-FO** a fait remarquer que le recrutement, même en moindre proportion par d'autres voies que le concours, aurait aussi permis de disposer plus rapidement d'agents déjà formés.

⇨ **Rappel : les annonces présidentielles du 16 novembre portant sur la création de 1000 emplois en douane sont passées sous le tamis de la politique constante de réductions d'effectifs. L'USD-FO le regrette évidemment...**

FORMATION

Formation intensifiée sur le site de La Rochelle avec 2 sessions d'AC en 2016, 1 de contrôleurs et 1 d'inspecteurs.

⇨ **L'USD-FO** a fait remarquer que si les moyens matériels de la DNRFP (ENBD pour l'essentiel) devaient être abondés de 2 millions d'euros sur la période 2016-2017, aucun renfort d'effectifs n'était prévu pour l'enseignement. A ceci s'ajoute la sollicitation accrue des services FP des DI, confirmée par l'administration, mais sans que, là encore, on ne puisse s'assurer que les effectifs actuels suffiront...

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS
☎ : 01.47.70.31.21 (SND-FO) - 09 63 43 59 87 (SNCD-FO)
Adresses e-mail : fo.douanes@gmail.com - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info

⇨ **L'USD-FO** a insisté sur l'importance de maintenir une formation de grande qualité, compte tenu, qui plus est, qu'un nombre important des nouveaux recrutements seront affectés à des tâches très particulières et sensibles dans un contexte d'exposition forte. De même, l'USD-FO a rappelé que la question de la formation continue ne devait pas être oubliée et ce pour plusieurs raisons : dotation en matériels nouveaux, développement et renforcement de certains types de contrôles sensibles, etc.

⇨ **L'USD-FO** a appelé l'attention de l'administration sur la nécessité de mieux former certains personnels à la connaissance des circuits et méthodes de « radicalisation » afin de mieux appréhender cette population mais aussi les vecteurs de fraude qu'elle utilise pour financer ses actions terroristes.

AFFECTATION

- les renforts seront principalement dédiés aux services de la surveillance et à quelques services nationaux (DNRED, CID, SARC, PNR, etc.).

- les personnels formés seront, pour les premiers, affectés entre mars et septembre 2016 selon leur période de recrutement (précision étant faite que certains collègues ont été recrutés en 2015).

A noter : l'administration a fait le choix d'avancer la date d'affectation en suite de mutation à l'issue du premier tour au 1er juillet (le second, sans changement, au 31 décembre).

⇨ Suite à intervention de plusieurs organisations syndicales, **l'administration a assuré qu'elle étudierait avec « *bienveillance* » le cas de personnels mutés pour lesquels la date du 1er juillet poserait problème** mais a cependant rappelé qu'elle souhaitait une accélération des affectations afin de rendre opérationnelles le plus rapidement possible les mesures de renforcement annoncées.

MOYENS : + 45 millions d'euros supplémentaires sur 2 ans

⇨ **L'USD-FO**, tout en reconnaissant l'importance des sommes engagées, a tenu à rappeler les conditions d'intervention très dégradées et parfois indignes humainement de certaines brigades chargées d'effectuer des contrôles sur des points abandonnés depuis longtemps et a souhaité un plan d'urgence pour rétablir des conditions d'intervention respectueuses de nos collègues.

⇨ **L'USD-FO** demande à tous ses adhérents et sympathisants de lui signaler par retour de courriel les situations plus critiques qui altèrent tant l'efficacité des contrôles que la sécurité des personnels.

⇨ **L'USD-FO** a saisi cette occasion pour rappeler la situation dégradée qui est celle des personnels des Services Techniques Automobiles (STA), tous grades confondus, et alors

même qu'ils rendent des services dont l'utilité est reconnue. Un courrier en ce sens a été lu et remis à la directrice générale afin qu'elle se saisisse rapidement de ce dossier.

VENTILATION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS

C'est sans doute le point sur lequel l'administration est restée dans le plus grand flou :

- ***d'une part***, si elle a donné des indications quant à la répartition globale par DI ou SCN (services à compétences nationales), elle s'est refusée à donner plus de précisions ;

- ***d'autre part***, elle n'a pas apporté de justifications réellement convaincantes au calibrage fourni. Ainsi, et pour ne citer que cet exemple, les DI de Metz et de Dijon ne sont pas les plus dotées en effectifs supplémentaires bien qu'elles doivent contrôler une frontière tierce (Suisse) ;

- ***surtout***, en l'absence, à nouveau, d'indications cartographiques, il a été impossible pour les représentants du personnel d'avoir un échange en toute transparence.

⇨ Toutes les organisations syndicales, dont **l'USD-FO**, ont **condamné la démarche qui, faute de précisions utiles tant en termes de schéma d'organisation-cible qu'en termes de fléchage précis des abondements en effectifs, ne permet pas aux représentants des personnels de pouvoir discuter des arbitrages de l'administration et de faire valoir leurs propositions.**

Plus globalement, **l'USD-FO** a insisté sur le risque évident que les effectifs AG/CO apparaissent comme des « laissés-pour-compte », alors même que certaines de leurs missions contribuent aussi à la lutte contre les grands trafics.

Quant aux « fonctions support », il serait faux, selon **l'USD-FO**, de considérer qu'elles ne vont pas être directement concernées par l'abondement en effectifs, lequel va générer plus d'actes de gestion.

⇨ **L'USD- FO** demande à l'administration, dans cet exercice et ces conditions incontestablement difficiles, de préserver l'équilibre de notre administration entre ses différentes composantes, équilibre et complémentarité qui font l'intérêt et l'efficacité de la douane.

⇨ **L'USD-FO** n'a pas manqué de souligner que l'administration, censée présenter prochainement le PAE (plafond autorisé d'emplois) et les ER (effectifs de référence) ne pouvait pas ne pas connaître déjà la ventilation précise des effectifs et donc la cartographie, même provisoire.

En effet, questionnée par plusieurs organisations syndicales, l'administration a rappelé le maintien du PSD tout en reconnaissant que certains schémas d'organisation avaient dû évoluer depuis les attentats du 13 novembre...

L'absence de documents relatifs à ce schéma, demandés par les organisations syndicales (demande restée une fois de plus sans effets), fut le point incontestablement le plus négatif de ce groupe de travail. Comme trop souvent, l'administration a entretenu le flou alors qu'il ne peut y avoir de discussions constructives que si les données des arbitrages sont connues et peuvent être soumises à débat.

Dans une formule sibylline d'un des documents de travail, l'administration indique : « *A ce stade, par rapport aux effectifs présents fin 2015, un renforcement de 673 agents des services en charge de la lutte contre le terrorisme, est donc fléché sur les années 2016-2017* ». Interrogée notamment par notre organisation tant sur le chiffrage – qui suppose que des arbitrages ont déjà été rendus - que sur la notion nouvelle « *d'effectifs présents* », en lieu et place du vocable ETPT, la direction générale est restée dans un flou total, renvoyant à des documents ultérieurs...expliquant que ces effectifs ne viendront pas modifier les effectifs de référence et que ces renforts ne peuvent pas être comptabilisés en ETPT ; un réajustement sera donc réalisé ultérieurement.

La présentation lors du prochain CT-R (comité technique de réseau) des PAE et des ER sera-t-il le moment de vérité ?

Il est regrettable, alors même que la situation est sérieuse et que toutes les organisations, à commencer par l'USD-FO, sont conscientes de sa gravité et de la nécessité d'œuvrer pour l'intérêt collectif que l'administration continue à « louvoyer »... Nous attendons autre chose !

L'USD-FO continuera à intervenir autant que nécessaire pour faire valoir les revendications justes de tous les personnels douaniers.

****

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

EFFECTIFS

ANNONCES

Catégorie	Abondement 2016	Abondement 2017	Total 2016-2017
A	+ 50	+ 50	+ 100
B	+ 175	+ 175	+ 252
C	+ 275	+ 275	+ 516
Total	**500**	**500**	**1000**

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS
☎ : 01.47.70.31.21 (SND-FO) - 09 63 43 59 87 (SNCD-FO)
Adresses e-mail : fo.douanes@gmail.com - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info

DONNÉES CORRIGÉES POUR 2016

2016 (loi de Finances)
- 233 ETPT-
Solde : + 267 ETPT

↳ Dès lors que la trajectoire des finances publiques 2015-2017 n'est pas réellement revue, il est acquis que le solde net de création d'emplois en douane pour la période 2016-2017 sera de 500 et non de 1000...

MOYENS MATÉRIELS (2016-2017)

ANNONCES

Équipement des agents	Sécurisation et adaptation des locaux	Capacités de détection	Informatique	Fonctionnement des écoles
+ 6,2 M	**+ 5,4 M**	**+ 15 M**	**+ 16,4 M**	**+ 2 M**

COMMENTAIRES

1/ Équipement des agents : la DG a précisé, à la demande de l'USD-FO, que les 6,2 M couvraient aussi les dépenses induites par l'amélioration des conditions d'intervention des personnels sur des zones ou points de contrôles abandonnés depuis longtemps (local, toilettes, éclairage adapté aux contrôles, etc.). **Le fléchage des sommes dans les mois qui viennent va donc s'avérer très important.**

2/ Toutes les dépenses sont-elles nouvelles ? Dans les 16,4 M annoncés pour l'informatique, figurent des investissements censés avoir été budgétés avant ces nouvelles annonces (cas de PNR). Idem pour les capacités de détection (+ 15 M) qui intègrent notamment les équipements LAPI...

L'USD-FO, interpellée par le montant des dépenses, en informatique a demandé :

- Si les besoins en moyens aéroterrestres avaient été étudiés,

- Si l'augmentation de la charge de travail du parc automobile avait été prise en compte et si un recrutement, par une filière de spécialistes, était prévu.

Réponse : le dossier aéroterrestre est en cours d'examen, pour le second item, « réponse blanche », mais l'USD-FO reviendra sur le sujet.

CONCLUSION :

Derrière les annonces, il y aura les engagements concrets et la priorisation qui devra être assurée par l'administration.

L'USD-FO demeurera vigilante.

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS
☎ : 01.47.70.31.21 (SND-FO) - 09 63 43 59 87 (SNCD-FO)
Adresses e-mail : fo.douanes@gmail.com - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info